



Elaboration du SAGE Baie de Lannion

Note de synthèse

Année 2017

Réalisé avec le concours financier de :

Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Conseil Régional de Bretagne

Conseil Départemental des Côtes d'Armor

Lannion-Trégor Communauté

Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération

Morlaix Communauté

Ville de Lannion

Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de la Baie

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Goas Koll - Traou Long

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Traouiéro

Commune de Louargat

Commune de Ploubezre

Commune de Ploumilliau

Commune de Belle-Isle-en-Terre

ELABORATION DU SAGE BAIE DE LANNION – ANNEE 2016

Sommaire

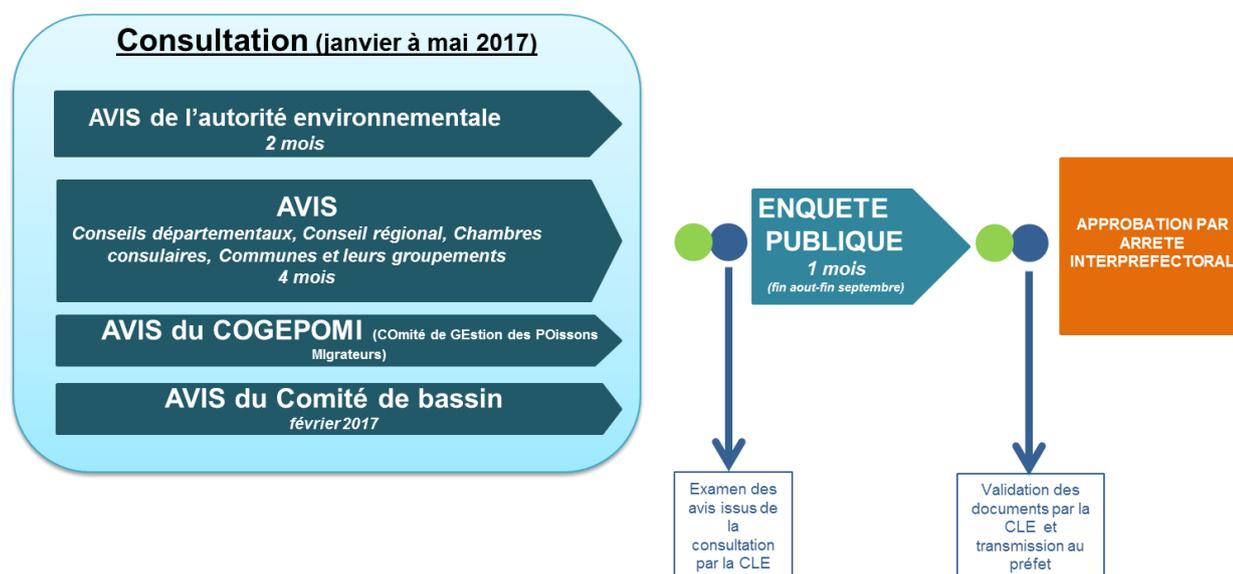
1. **Elaboration du projet de SAGE Baie de Lannion : consultation et enquête publique..... 2**
2. **Les études complémentaires : bilan 2017 et perspectives 2018 5**
3. **Bilan des réunions 2017..... 7**

En 2017, le projet de SAGE Baie de Lannion, comprenant le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD), le Règlement et l'évaluation environnementale, a été soumis :

- à la **consultation** des assemblées délibérantes du périmètre du SAGE, à la mission régionale d'autorité environnementale, au comité de bassin Loire-Bretagne et au Comité de gestion des poissons migrateurs (COGEPOMI) entre janvier à mai 2017 (article L212-6 du Code de l'Environnement).
- à **enquête publique** entre le 25 septembre et le 26 octobre 2017.

Une fois validé, le projet de SAGE est soumis à l'approbation préfectorale.

Une fois approuvé, il conviendra d'accompagner les acteurs du territoire et de suivre la mise en œuvre du SAGE en se référant au calendrier de mise en œuvre qui est précisé dans le PAGD (VI.) et en renseignant un tableau de bord dont les indicateurs sont précisés dans le PAGD (VII.).



Une lettre d'information sur l'enquête publique et le contenu du Projet de SAGE Baie de Lannion à destination du grand public a été distribuée en septembre 2017.

Les documents du SAGE Baie de Lannion sont consultables et téléchargeables sur le site internet du SAGE Baie de Lannion www.sage-baie-lannion.fr

1. Elaboration du projet de SAGE Baie de Lannion : consultation et enquête publique

1.1. Consultation

Le projet de SAGE adopté par la Commission Locale de l'Eau le 29 novembre 2016 a été soumis à la consultation des assemblées délibérantes du périmètre du SAGE sur une durée de 4 mois (article L212-6 du Code de l'Environnement), de janvier à mai 2017.

Les assemblées ayant été consultées sont listées dans le tableau suivant :

Structures ou instances consultées	Délai de réponse
Communes	
38 communes du territoire du SAGE	4 mois
Chambres consulaires	
Chambre d'agriculture	
Chambre de commerce et d'industrie	4 mois
Chambres des métiers et de l'artisanat	
Conseil départemental	
Département des Côtes d'Armor	4 mois
Département du Finistère	4 mois
Conseil régional	
Conseil régional de Bretagne	4 mois
Groupements intercommunaux compétents dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques	4 mois
Comités de bassin Loire Bretagne	Sans délai
COGEPOMI	Sans délai
Autorité environnementale	3 mois

Le tableau suivant présente le bilan global des avis exprimés :

Bilan des avis			
Avis Favorable		Avis Défavorable	Sans Avis
Sans réserve	Avec réserve/ recommandation/ remarque		
19	7	0	1

Structures	avis	réserve/ recommandation/ remarque
Mission régionale d'autorité environnementale	sans avis	x
Comité de bassin Loire-Bretagne	avis favorable	x
Chambre d'agriculture 22	avis favorable	x
Lannion-Trégor Communauté	avis favorable	x
Lannion	Avis favorable	x
Perros-Guirec	avis favorable	x
COGEPOMI	avis favorable	x
CD22	avis favorable	x
CD 29	avis favorable	
Conseil régional de Bretagne	avis favorable	
Belle-Isle-en-Terre	avis favorable	
Bulat-Pestivien	avis favorable	
Lanvellec	avis favorable	
Loc Envel	avis favorable	
Louargat	avis favorable	
Pleumeur-Bodou	avis favorable	
Plouaret	avis favorable	
Ploubezre	avis favorable	
Ploumilliau	avis favorable	
Plounérin	avis favorable	
Plufur	avis favorable	
Tonquédec	avis favorable	
Trébeurden	avis favorable	
Trédrez-Locquémeau	avis favorable	
Vieux Marché	avis favorable	
Syndicat de la Baie	avis favorable	
Syndicat Goas Koll- Traou Long	avis favorable	

Le mémoire en réponse aux avis recueillis lors de la phase de consultation décrit dans quelle mesure le projet de SAGE est modifié pour tenir compte des avis et apporte des éléments de réponse ou d'explications à ces derniers. **Ce dernier a été adopté par la Commission Locale de l'Eau le 11 juillet 2017.**

Cinq réunions d'information ont été organisées à l'attention des élus des collectivités territoriales consultées. Les membres de la CLE du SAGE Baie de Lannion étaient également conviés.

- 6 mars 2017 à Belle-Isle-en-Terre
- 8 mars 2017 à Lannion-Trégor Communauté
- 13 mars 2017 à Lannion (conseil municipal de Lannion)
- 22 mars 2017 à Plouaret
- 27 mars 2017 à Plestin-les-Grèves

1.2. Enquête publique

L'enquête publique s'est déroulée du 25 septembre au 26 octobre 2017.

Lors des 6 permanences, 31 personnes se sont déplacées pour rencontrer le commissaire enquêteur dont 16 lors de la dernière permanence au siège de Lannion Trégor Communauté.

A l'expiration de l'enquête, les 57 dépositions du public ont été recueillies de la façon suivante :

Registre de	Nombre d'inscriptions sur registre	Nombre de courriers ou note
Belle-Isle-en-Terre	3	1
Plestin les Grèves	2	1
Pleumeur-Bodou	0	1
Plouaret	2	2
Trébeurden	1	0
Lannion Trégor Communauté	1	12
DDTM/ MISEN	31	0
TOTAUX	40	17

Toutefois en raison des dépositions reçues en double, le nombre total est ramené à 52 expressions du public sur ce projet de SAGE. Il est à noter que 15 collectifs, associations locales ou départementales, ont tenues à s'exprimer sur les dispositions arrêtées par la Commission Locale de l'Eau.

Le mémoire en réponse décrit dans quelle mesure le projet de SAGE est modifié pour tenir compte des avis et apporte des éléments de réponse ou d'explications à ces derniers.

En réponse au procès-verbal reçu le 6 novembre 2017, les membres du Bureau, réunis le 21 novembre, ont adressé au commissaire enquêteur les premiers éléments de réponse aux avis émis lors de l'enquête publique le 24 novembre.

Le rapport du commissaire enquêteur a été remis à la CLE le 4 décembre 2017.

Puis, les avis ont été étudiés en Bureau le 5 décembre et le 16 janvier et en Commission Locale de l'Eau le 8 décembre 2017 et le 23 février 2018.

Le projet de SAGE a été adopté à 35 voix sur 36 par la Commission Locale de l'Eau le 23 février 2018. La CLE a sollicité le Préfet des Côtes d'Armor pour l'approbation préfectorale du SAGE.

2. Les études complémentaires : bilan 2017 et perspectives 2018

En parallèle, ont été réalisées différentes études complémentaires qu'il est proposé de poursuivre en 2018 :

- **Etude visant l'atteinte du bon état des eaux du Guic** : Le comité de pilotage a été organisé le 12 février 2018 pour présenter les résultats de l'étude sur les débits réservés du plan d'eau de Guerlesquin. Avec la prise de compétence Eau et Assainissement, Morlaix communauté est un nouvel interlocuteur. Il convient de présenter les enjeux du bassin versant du Guic et de discuter des différents leviers d'action permettant d'atteindre le bon état des eaux du Guic.
- **Inventaires des zones humides** : Les inventaires ont été finalisés sur les communes de Plouaret, Ploumilliau, Vieux-Marché et Louargat en 2017. Les inventaires sont en cours sur les communes de Bulat-Pestivien et Gurunhuel. Il est proposé de poursuivre ces inventaires en 2018 et de démarrer l'inventaire sur la commune de Plounevez-Moedec et sur la commune de Maël-Pestivien.
- **Caractérisation et hiérarchisation des têtes de bassin versant** : dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE, il est proposé en 2018 de présenter une méthode de caractérisation et de hiérarchisation des têtes de bassin versant. Ce travail sera réalisé en partenariat avec les structures de bassin versant du Léguer et de la Lieue de Grève. Une visite sur le terrain est proposée.
- **Restauration de la qualité bactériologique sur les bassins versants du Kerdu et du Yaudet** : En 2017, l'ensemble des activités susceptibles d'avoir un impact sur la qualité bactériologique de l'eau du Kerdu et du Yaudet a été caractérisé et analysé. Ce travail préparatoire a notamment permis de cibler les zones où réaliser des prélèvements en priorité. Suite à la rencontre des trois communes concernées (Ploulec'h, Ploumilliau et Saint-Michel-en-Grève), quatre campagnes d'analyse par sous-bassins versants ont été réalisées. Suite à cette rencontre, les communes ont sensibilisé la population via leurs bulletins communaux aux différentes sources de pollutions bactériologiques possibles. Les résultats d'analyse et les propositions de leviers d'action leur ont été présentés le 30 novembre 2017.

En 2018, il est proposé la poursuite de l'étude visant la restauration de la qualité bactériologique des bassins versants du Kerdu et du Yaudet, ainsi que la réalisation d'un pré-diagnostic des sources de pollution sur les bassins versants présentant à leurs exutoires des zones de pêche à pied de loisir présentant un risque sanitaire.

Il convient de poursuivre les campagnes d'analyse de la qualité de l'eau et de mettre en œuvre les leviers d'action visant l'amélioration de la qualité bactériologique des eaux de ces deux bassins versants:

- sensibilisation des acteurs et concertation des usagers
 - réalisation des diagnostics sur les exploitations agricoles situées en bordure du cours d'eau et accompagnement des exploitants agricoles (réhabilitation/aménagement)
 - priorisation des contrôles de branchements et des dispositifs d'assainissement non collectif sur les zones identifiées lors du diagnostic réalisé en 2017, réhabilitation des dispositifs et aménagement visant la gestion des eaux pluviales
- **Accompagnement à l'atteinte de l'objectif de non-utilisation des produits phytosanitaires par les collectivités**
Le SAGE Baie de Lannion fixe comme objectif, d'ici le 1^{er} janvier 2020, l'absence d'utilisation d'herbicides sur l'intégralité du territoire communal : cimetières et terrains de sport inclus.

Le Bassin versant « Vallée du Léguer » accompagne les communes du bassin versant. Sur les bassins versants de la Lieue de Grève, il n'existe pas d'accompagnement des collectivités (plan de désherbage, commande groupée, ...). En 2018, il est proposé d'accompagner ces communes dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE (formations agents/élus, sensibilisation jardineries/paysagistes).

- **Suivi de la qualité des eaux**

La DDTM22 arrête en 2017 le suivi de la qualité des ruisseaux côtiers dans le cadre de la Cellule Qualité Eau Littorale (CQEL). Seront encore suivi mensuellement par la DDTM et le Conseil départemental des Côtes d'Armor l'estuaire du Léguer et les ruisseaux des bassins versants de la Lieue de Grève.

En 2018, il est proposé de réaliser un suivi mensuel (paramètre E.coli/nitrates/phosphore) sur les ruisseaux du Landrellec, du Kerlavos, du Saint Samson, du Pors Mabo, du grand et du petit Traouieros.

En lien avec l'objectif de réduction de non-utilisation des produits phytosanitaires par les collectivités, il est proposé de suivre les paramètres « produits phytosanitaires (glyphosate/AMPA/80 molécules) au niveau des exutoires des ruisseaux du Landrellec, Saint Samson, Traou Bigot et Quinquis. Les deux premiers ruisseaux présentent à leur exutoire une zone conchylicole et les deux derniers montraient des dépassements de concentration lors des campagnes réalisées en 2014-2015.

- **Gestion environnementale des activités portuaires** : En 2017, une réflexion commune a démarré avec le SAGE Argoat-Trégor Goëlo, les deux sites Natura 2000 portés par Lannion-Trégor Communauté et Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération en lien avec la démarche GIZC (Gestion Intégrée des Zones Côtières).

Une rencontre avec les gestionnaires de ports a été organisée le 9 mars 2017. A l'issue de cette réunion de travail, les élus et les gestionnaires de ports ont souhaité travaillé sur :

1. Un plan de communication visant à la mise en œuvre des dispositions des SAGE et des objectifs des DOCOB Natura 2000, notamment en matière de carénage, gestion des eaux grises/noires et préservation des herbiers de zostères :

- rappel de la réglementation existante / Objectifs fixés dans les SAGE et les DOCOB Natura 2000 (à l'attention des gestionnaires de ports, des professionnels du nautisme et des usagers)
- sensibilisation des usagers

2. L'accessibilité des usagers aux aires de carénage équipées de système de collecte et de traitement des effluents (zone d'étude allant de Plestin-les-Grèves => Plouha)

Pour répondre au premier objectif, Lannion-Trégor Communauté, en tant que maître d'ouvrage délégué dans le cadre d'un partenariat avec Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération et le PETR du Pays de Guingamp, a répondu à un **appel à manifestation d'intérêt (AMI) de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB)- Projet « Sensibilisation aux bonnes pratiques des usagers des espaces portuaires »**.

Ce projet vise l'amélioration des pratiques des usagers des espaces portuaires et la diminution des atteintes aux milieux marins fréquentés par ces usagers.

- **Étude besoins/ressources - amélioration des connaissances** : il est proposé de réaliser un bilan besoins/ressources avec les données disponibles et de les compléter par une meilleure connaissance du fonctionnement du bassin versant du Guic et des débits du cours d'eau (Guic à Belle-Isle-en-Terre). Concernant l'amélioration des connaissances des liens qui existent entre les masses d'eau de surface et souterraine, il est proposé de se rapprocher, entre autre, du CRESEB (Centre de Ressources et d'Expertise Scientifique sur l'Eau de Bretagne) et du BRGM.

3. Bilan des réunions 2017

	Date	Ordre du jour
<u>COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)</u>	vendredi 19 mai 2017 10 h -12h LTC	Installation de la CLE, élections du Président, des vice-présidents et du Bureau
	vendredi 7 juillet 10h LTC	Présentation des avis recueillis lors de la consultation, propositions de modifications du projet SAGE et validation du projet, sollicitation du Préfet 22 pour l'ouverture de l'enquête publique
	mardi 27 juin 15h locaux LTC	Présentation du plan de lutte contre les algues vertes des bassins versants de la Lieue de Grève
	Vendredi 7 juillet 2017	Mémoire en réponse aux avis recueillis lors de la phase de consultation – Modifications du Projet SAGE Sollicitation du Préfet des Côtes d'Armor pour l'ouverture de l'enquête publique
	Vendredi 29 septembre 2017	Avis de la CLE – Projet « Stratégie d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau (SOCLE) » Consultation projet SOCLE du 10 juillet – 30 septembre 2017 EPTB armoricain, Plan d'adaptation au changement climatique, enquête publique SAGE
	Vendredi 3 novembre 2017 14h LTC	Avis Plan d'adaptation au changement climatique, Retours sur la CBEMA du 18 octobre et l'APPCB du 19 octobre, Préparation du programme 2018, PERM Loc Envel
	Vendredi 8 décembre 2017 9h30 LTC	Projet SAGE Baie de Lannion : Mémoire en réponse aux avis recueillis lors de l'enquête publique et projet soumis à validation, Elaboration du SAGE Baie de Lannion : bilan de l'année 2017 et programme d'action 2018, Permis miniers de Bretagne : motion, Bassin versant « Vallée du Léguer » : Programme 2018, Comité des bassins versants de la Lieue de Grève : Programme 2018
<u>BUREAU DE LA CLE</u>	Vendredi 24 mars 2017	Travaux de restauration de la continuité écologique
	lundi 29 mai 2017 14h LTC	Retours sur les avis émis lors de la consultation - propositions de réponses pour le mémoire en réponses aux avis recueillis lors de la phase de consultation
	mardi 21 novembre 14h LTC	Réponses aux avis recueillis lors de l'enquête publique, Prospections minières en Bretagne : proposition de motion
	mardi 5 décembre 10 h LTC	Mémoire en réponse aux avis émis lors de l'enquête publique, PERM Loc Envel, Programme 2018
<u>BUREAU INTER-SAGE</u>	mardi 11 juillet 10 h LTC	Rencontre du Bureau de la CLE du SAGE Léon-Trégor
<u>REUNIONS D'INFORMATION</u>	lundi 6 mars 2017 à 18h Belle-Isle-en-Terre mercredi 8 mars 2017 à 18h LTC mercredi 22 mars 2017 à 18h Plouaret lundi 27 mars 2017 à 18h Plestin les Grèves	à destination des communes et de leurs groupements compétents : présentation du projet SAGE soumis à consultation
	Vendredi 21 juillet 2017 LTC	à destination des associations environnementales : présentation du projet SAGE soumis à enquête publique